



LETTRE D'INFORMATION – Mardi 6 décembre 2016

Agenda

Lundi 12 décembre

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, Statistique et Finances, salle 3.

- Déjeuner en l'honneur du Président (salon Édouard Bonnefous)

-15h : Élection du vice-Président pour l'année 2017 et élection des représentants de l'Académie dans plusieurs commissions de l'Académie et de l'Institut de France.

Lecture de la *Notice sur la vie et les travaux de Raymond BOUDON* par **Jean-François MATTEI**, membre de l'Académie.

-17h : Fondation Éthique et Économie. Conférence du **cardinal Philippe BARBARIN**, archevêque de Lyon, primat des Gaules : « Économie : liberté, égalité, fraternité ? ».

Lundi 9 janvier 2017

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, Statistique et Finances, salle 3.

-15h : **Denis KESSLER**, membre de l'Académie : « *Quelles sont les réformes indispensables et urgentes pour rapprocher rapidement et durablement nos performances de celles de l'Allemagne en matière d'emploi, de compétitivité, et de finances publiques ?* »

Lundi 16 janvier 2017

-11h : Conférence de **Jean-Claude TRICHET**, membre de l'Académie (Grande salle des séances).

-15h : **François ÉCALLE**, Professeur à l'Université Paris I, membre du Haut Conseil des finances publiques : « *Comment ramener rapidement et durablement nos dépenses publiques en deçà de 50 % du PIB, au niveau de la moyenne européenne ?* »

-17h30 : Fondation Éthique et Économie. Conférence de **Suzanne BERGER**, professeur au MIT.

Lundi 23 janvier 2017

-15h : **Pierre CAHUC**, professeur à l'École polytechnique, « *Comment ramener rapidement notre chômage structurel au niveau de celui de l'Allemagne et du Royaume-Uni ?* »

- 18h : Conférence de **Krzysztof POMIAN** : « *La vie de l'esprit en Pologne sous le communisme (1945-1989)* » (Grande salle des séances).

Élection du Secrétaire perpétuel



Invitée à élire son prochain Secrétaire perpétuel lors du comité secret du lundi 5 décembre, l'Académie a porté son choix sur la personne de **Jean-Robert Pitte**, membre de la section Histoire et Géographie depuis le 3 mars 2008 et actuel président de Canal Académie. Professeur émérite de géographie et d'aménagement à Paris-Sorbonne et ancien président de cette université, il succédera le 1^{er} janvier prochain à **Xavier Darcos**, en fonctions depuis 2011.

Séance du lundi 5 décembre

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 28 novembre, le président **Gilbert Guillaume** a fait procéder à l'élection d'un membre au fauteuil 5 de la section Philosophie, vacant par le décès de Bernard d'Espagnat. Étaient candidats Daniel Andler, Jean Gayon et Hervé Zwirn. **Daniel Andler**, professeur émérite de philosophie à l'université Paris-Sorbonne, a été élu. Docteur en mathématiques, il a d'abord enseigné cette discipline avant de se tourner vers la philosophie des sciences, et plus spécialement des sciences cognitives.

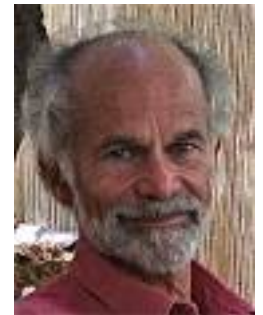
Deux ouvrages ont été déposés par des académiciens : celui de Pierre Melandri, « *Le siècle américain* », une histoire (Paris, Perrin, 2016, 672 p.) par **Georges-Henri Soutou** et celui de Xavier Fontanet, *Que chacun s'y mette !* (Paris, Odile Jacob, 2016, 187 p.) par **Yvon Gattaz**.

Le président a ensuite passé la parole à **Bruno Cotte**, membre de l'Académie, pour une communication sur « La justice pénale internationale ».

Après avoir brièvement retracé la genèse et les formes prises par cette justice, l'orateur a centré son propos sur la Cour pénale internationale, instituée par le traité de Rome en 1998 et au sein de laquelle il a exercé les fonctions de magistrat de 2008 à 2014. « Première juridiction pénale internationale universelle et permanente », la CPI n'en rencontre pas moins des limites, que n'a pas déguisées le propos. À la différence des tribunaux spéciaux créés par l'ONU depuis 1993 et le conflit en ex-Yougoslavie, elle n'est reconnue que par les États parties à la convention dont elle est le fruit, ce qui limite son champ d'action autant que ses moyens d'intervention, étroitement dépendants de leur coopération. Sont aussi régulièrement pointées la longueur de ses enquêtes et de sa procédure ou sa supposée sélectivité dans le choix des prévenus.

Invitant à faire la part des pesanteurs liées à une mise en place récente, Bruno Cotte a rappelé les résultats, même partiels, obtenus par la Cour, non sans plaider cependant pour une prise en compte toujours plus poussée des contextes locaux, « afin de ne pas plaquer, depuis La Haye, une justice d'Occidentaux qui serait inadaptée ». Il a également relevé que le principe même d'une justice pénale internationale était désormais bien installé dans le paysage diplomatique. Sans doute cette justice, a-t-il admis, n'est-elle pas parfaite, « mais elle existe, et, lorsqu'on se rend sur les lieux où se sont déroulés les faits que l'on juge [...], on constate qu'elle est attendue, reconnue et respectée ».

À l'issue de sa communication, **Bruno Cotte** a répondu aux questions que lui ont posées **Yves Gaudemet**, **Pierre Mazeaud**, **Chantal Delsol**, **Jean-Claude Trichet** et **Georges-Henri Soutou**.



Dans la presse et sur les ondes

- **Jean-Claude Trichet** a accordé des entretiens à divers médias français et étrangers : aux journaux néerlandophones *De Tijd* et *Het Financieele Dagblad* (10 novembre) pour le 25^e anniversaire du traité de Maastricht, à Bloomberg Television (15 novembre), à Al Jazeera (21 novembre), à la télévision belge VRT dans l'émission « Terzake » (25 novembre) et au programme « Écorama » du site www.boursorama.com (29 novembre). Invité à commenter les résultats électoraux des derniers mois (Brexit, victoire de D. Trump), il les a analysés comme la traduction des angoisses des opinions publiques occidentales, et singulièrement européennes, devant la concurrence chaque jour plus visible des économies émergentes, l'accélération des mutations technologiques et la question non résolue du financement des futures retraites, au point de faire oublier, selon lui, les progrès à l'origine de ces nouveaux défis. Tout en comprenant l'aspiration à des changements plus graduels, il a estimé qu'il « il ne [fallait] pas se poser le problème du ralentissement de ces phénomènes, qui sont des phénomènes extrêmement puissants, mondiaux, et qui d'ailleurs n'apparaissent pas pour la première fois, mais tout simplement vont plus vite ». Il a invité, au contraire, à « se préoccuper de la formation, de la formation permanente, de la protection sociale pour ceux qui se trouvent précisément au fond et ont à se battre » en étant conscients que « toute connaissance, toute formation, est sujette à obsolescence dans le monde d'aujourd'hui » (« Écorama », 29 novembre). Également interrogé à plusieurs reprises sur l'avenir de l'Union européenne, il a affirmé sa confiance dans la solidité et la pérennité de ce projet et renvoyé à leurs responsabilités les gouvernements nationaux.

- **Jacques de Larosière** a donné le 30 novembre sa chronique économique et financière à Canal Académie, sous le titre « Les lames de fond se rapprochent ». « On se plaît souvent à croire que les tendances structurelles qui déterminent l'avenir de nos sociétés se manifestent sur la très longue durée. Cette perspective donne un prétexte aux politiques pour différer les mesures à prendre. » Or, a-t-il poursuivi, « un certain nombre de phénomènes structurels ont déjà atteint un point de non retour ». Il en a pointé quatre, en vue d'établir un « diagnostic sincère, honnête, et transparent » : le vieillissement démographique (avec ses incidences sur le poids des retraites), le déclin des progrès de productivité, la montée des liquidités (provoquée par des politiques monétaires accommodantes) et le mur de la dette qui freine toute croissance. « La seule manière de résoudre des problèmes structurels, ce sont des mesures structurelles adaptées », a-t-il insisté, non sans proposer un certain nombre de pistes comme le recul de la retraite à 67 ans ou une politique d'éducation et de formation qui mette la jeunesse française à même de s'en tirer sur le marché mondial.

- **Alain Duhamel** était l'invité de Canal Académie pour présenter son dernier livre, *Les pathologies politiques françaises* dans l'émission « Affinités électives » mise en ligne le 30 novembre. Pourquoi la France, dont l'apport à l'histoire intellectuelle et institutionnelle des démocraties modernes n'est plus à démontrer, paraît-elle aujourd'hui engluée dans une vie politique terne, objet du désamour de ses citoyens ? Se plaçant sous l'égide de Tocqueville, qui voyait en elle « la plus brillante et la plus dangereuse des nations de l'Europe », Alain Dumamel répond en dressant l'ambivalent portrait moral des Français en politique. Les « pathologies » qu'il décèle ne sont en effet bien souvent que le revers de qualités hypertrophiées, tel un esprit critique dégradé en intellectualisme. Mais par-delà ces « comportements [...] ancrés dans l'histoire », il montre aussi ce qui fait la spécificité de l'époque : la difficile prise de conscience, à la faveur de la mondialisation, des limites d'un État jusque-là omniprésent, la moindre attraction pour l'action politique et l'aspiration des meilleurs talents par le secteur privé (ou, ajoute-t-il à propos de sa profession, vers le journalisme économique). Il pense toutefois que cette phase de « purgatoire » n'a rien d'irréversible, pourvu que la situation économique s'améliore et que les hommes politiques sachent faire preuve de courage, ce que pourrait favoriser, a-t-il suggéré, l'adoption du mandat présidentiel unique.

- « La droite est née dimanche dernier », tribune de **Chantal Delsol** dans la page « Débats » du *Figaro* du 1^{er} décembre à propos de l'élection de François Fillon comme candidat de la droite et du centre. Extraits : « La conjonction du libéralisme économique et du conservatisme n'est pas neuve, et n'a rien de contradictoire. Conservateur est celui qui nous voit enracinés : dans l'histoire, dans les groupes d'appartenance comme la famille, dans le temps long de l'avenir. Un conservateur va répugner à aller emprunter de l'argent chaque matin pour acheter du pain, laissant la facture de sa consommation courante à ses petits-enfants, comme le fait l'État français depuis des lustres. [...] Ce processus appelé dans l'histoire "révolution conservatrice" monte dans une société qui se rebelle contre ce qu'elle considère comme un débordement et une sorte de dévergondage politique et social auquel il faudrait mettre fin, faute de casser la confiance et l'avenir tout court. [...] Nous avons devant les yeux davantage qu'un épisode de l'alternance droite-gauche. Plutôt l'apparition de la droite, jusqu'à présent tenue de se cacher sous les vêtements de la gauche si elle voulait seulement exister, ou bien qui pouvait se traduire dans ses extrêmes, façonnant ainsi un ennemi commode pour servir de pâture à la vindicte. »

- **Maurizio Serra** (correspondant de l'Académie, section générale) a évoqué d'Annunzio, « L'homme qui inspira Malraux », dans le *Figaro littéraire* du 24 novembre. Il prépare actuellement une biographie du poète italien.

À savoir

- **Jean Tirole** a pris part à la conférence « Le bien commun, entre passé et présent », le 28 novembre à la Maison de la mutualité, en compagnie de Michel Serres et de Denis Peschanski, à l'occasion du lancement du groupe d'éditions Humensis. Il a décliné son propos en trois questions : « Qu'est-ce qu'un monde meilleur ? » « L'État est-il seul en charge du bien commun ? » « Allons-nous vers le bien commun ? », avant de conclure : « Ce qui est clair, c'est qu'il va falloir faire progresser les deux : la compréhension des institutions, et la prise en compte par les individus du bien commun, de cette norme sociale qui fait quand même beaucoup de choses. C'est la mission de l'économie, et des sciences humaines en général, de participer à cette construction. »

- **Ghislaine Alajouanine** a prononcé le 15 novembre un discours au Salon de la Silver Économie et des services à la personne porte de Versailles, sous le titre « La Silver Économie c'est maintenant ! ». Elle y a entre autres invité à considérer les « disruptions » induites par les avancées technologiques comme une chance pour repenser la société autour du thème de la « convivance », qu'elle a définie comme « le partage des capacités de chacun au bénéfice de tous dans une cohabitation harmonieuse et intergénérationnelle ».